

Le Courriel d'information

n°314 – Vendredi 15 mars 2002.

JAMES TOBIN (1918-2002)

Dans ce numéro

1. Hommage à James Tobin
La disparition de James Tobin, prix Nobel d'économie, est ressentie avec beaucoup de tristesse par les membres d'Attac. D'autres, mieux que nous, décriront l'apport scientifique des travaux de ce grand keynésien qui, dans les années 1960, s'opposa aux théories monétaristes de Milton Friedman dont le fiasco est maintenant avéré.

2. Le gouvernement allemand amène la taxe Tobin à Monterrey
À l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement, qui se tiendra à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars, le Ministre allemand de la coopération au développement a demandé une étude sur la faisabilité d'une taxe sur le marché des changes à Paul B. Spahn.

3. Les dix mythes autour de la taxe Tobin
Pas une personne qui sache véritablement quel usage est fait de son argent lorsqu'il est "en sécurité" dans une banque ou une autre institution financière. Une chose est certaine, l'Institution spécule avec cet argent pour en tirer un maximum de profit. La population thaï a-t-elle été précipitée dans la misère en 1997, pour pouvoir vous payer des dividendes sur vos Sicav ?

4. Un groupe Tobin au parlement espagnol
C'est le mercredi 6 février que s'est officiellement créé au sein de la chambre des députés un groupe interparlementaire d'étude et de débat concernant la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux. Les députés qui se sont portés volontaires pour faire partie de ce groupe l'ont fait à titre individuel. Cependant, il est nécessaire de préciser qu'y sont représentés tous les partis politiques siégeant à la chambre des députés, exception faite du Parti Populaire, qui pourtant se trouve actuellement à la tête du gouvernement.

5. Retraites : en finir avec le catastrophisme et les contrevérités
Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée par les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse de 10 points de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années.

6. Le G8 cherche à se racheter grâce au 11 septembre
Le monde a beaucoup changé depuis le 11 septembre. Pour beaucoup de gens, il est bien pire qu'avant. La récession- dont on a à peine parlé à Gênes et que la déclaration du G8 a éludée- est devenu un fait, que les contrecoups du 11 septembre n'ont fait qu'aiguiser et renforcer. L'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) prévoit qu'une récession pourrait entraîner la perte de 24 millions d'emplois dans le monde.

Hommage à James Tobin

Par ATTAC France

La disparition de James Tobin, prix Nobel d'économie, est ressentie avec beaucoup de tristesse par les membres d'Attac. D'autres, mieux que nous, décriront l'apport scientifique des travaux de ce grand keynésien qui, dans les années 1960, s'opposa aux théories monétaristes de Milton Friedman dont le fiasco est maintenant avéré. A quelques milliers de kilomètres de distance, et sans autre communication que deux conversations téléphoniques, un lien spécial s'était cependant créé entre Attac et Tobin : la taxe qui porte son nom.

Non pas qu'Attac ait jamais revendiqué le patronage d'un homme dont nous n'ignorions nullement qu'il défendait des thèses libre-échangistes que nous ne partagions pas. En revanche, la taxe Tobin, dénomination tombée dans le domaine public depuis les années 1970, était et reste une des revendications majeures de l'association. En quatre ans, cette taxe sur la spéculation sur les marchés des changes, sorte d'impôt mondial de solidarité, est devenue un

élément majeur du débat politique en France, en Europe et, au-delà, dans tous les pays où sont actifs les mouvements s'opposant à la mondialisation libérale. Lors du Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier dernier, elle a fait l'objet d'une conférence plénière suivie par des milliers de délégués et de plusieurs séminaires et ateliers. Le nom de James Tobin est ainsi sorti du cercle étroit des économistes pour devenir, certes à son corps défendant, l'emblème d'une volonté de redistribution sociale planétaire.

S'il ne se reconnaissait pas dans les perspectives d'Attac, Tobin n'avait néanmoins jamais changé d'opinion sur la pertinence de sa taxe. Connaissant la virulence de l'opposition que lui manifestait le gouvernement américain, il doutait simplement de sa faisabilité politique. C'est bien à ce niveau - politique - que nous allons continuer à mener le combat, en premier lieu en Europe, avec les autres Attac et les divers mouvements qui ont fait de la taxe Tobin un de leurs principaux objectifs. C'est là le meilleur hommage que nous pourrons rendre à la mémoire du grand économiste disparu.

Attac France, Paris, 12 mars 2002.

Le gouvernement allemand amène la taxe Tobin à Monterrey

Par Annabelle Chassagnieux

À l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le financement du développement, qui se tiendra à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars, le Ministre allemand de la coopération au développement a demandé une étude sur la faisabilité d'une taxe sur le marché des changes à Paul B. Spahn. Ce dernier, professeur de finance à l'université de Frankfurt et ancien expert du FMI, donne un avis favorable à la taxe Tobin et démonte quelques-uns des principaux arguments souvent cités contre sa mise en œuvre.

Alors que les milieux financiers internationaux sont toujours fermement opposés à la taxe Tobin, cette étude fournit des conclusions encourageantes pour tous ceux qui militent en sa faveur et laisse entrevoir de nouvelles perspectives quant à sa mise en œuvre.

Les informations suivantes ont été tirées de la synthèse de l'étude réalisé par Peter Wahl et Peter Waldow (membres de l'association allemande WEED).

Paul B. Spahn s'est d'abord intéressé aux effets de la taxe sur les pays en voie de développement. Au cœur de sa réflexion, on retrouve l'idée d'une « taxe de normalisation sur les taux de change » (ERND), aussi appelée « taxe Spahn » ; celle-ci viendrait compléter la taxe Tobin. Elle devrait être mise en œuvre unilatéralement par les pays en voie de développement, émergents et développés qui ne font pas partie d'une zone monétaire soumise à une devise forte. Le premier argument développé par l'auteur est la fonction régulatrice de cette taxe. En effet, il définit une ERND basée sur la taxe Tobin et une fourchette dans laquelle le taux de change évolue. Si sa volatilité n'excède pas les limites de cette fourchette, la ERND reste inexistante. Elle est automatiquement activée en cas d'attaque spéculative. En instaurant une taxe prohibitive sur le volume de devises qui sortirait du couloir prédéfini et un ajustement automatique de son taux en fonction du degré de volatilité, les coûts de transaction s'élèveraient à un niveau tel que le marché finirait par se stabiliser. La taxe permettrait donc de limiter les externalités des marchés financiers internationaux qui affectent les économies nationales. De plus, les PVD auraient la possibilité de modifier les limites du couloir et le taux de la taxe en fonction de leurs priorités socioéconomiques nationales.

Le deuxième argument développé par Spahn est la fonction redistributive de la taxe entre le Nord et le Sud. L'auteur considère que l'une des asymétries les plus importantes entre pays développés et PVD est la prédominance des devises fortes sur les devises faibles : alors que les banques centrales des pays à devises fortes n'ont pas à se préoccuper des fluctuations du taux de change, celles des PVD sont constamment obligées de stabiliser leur monnaie vis-à-vis de ces devises fortes, ce qui peut, lorsqu'elles sont à cours de ces dernières, les amener à contracter de nouvelles dettes. Ainsi un marché des changes stable est une condition essentielle pour renforcer les banques centrales et promouvoir le développement.

Spahn estime enfin que la ERND n'aurait pas d'effets négatifs sur les flux de capitaux vers les PVD. Globalement, elle ne modifierait pas les comportements des agents sur ces marchés où les marges et les coûts de transactions sont déjà élevés. Elle donnerait même une sécurité additionnelle aux investisseurs étrangers en offrant des prix plus stables.

Concernant la mise en place de la taxe Tobin, l'auteur estime que son instauration unilatérale

dans une seule zone (comme la Communauté Européenne et la Suisse) est suffisante, même si les Etats-Unis et le Japon n'en font pas partie. Le volume d'échange diminuerait mais c'est, de toute façon, l'effet régulateur attendu de la taxe. Spahn est en faveur d'un taux relativement bas afin de limiter les répercussions éventuelles du coût de la taxe et d'une taxation de tous les lieux de transactions.

Il insiste sur les effets stabilisateurs d'une telle taxe sur les marchés des changes. En effet, la taxe Tobin limiterait les comportements déstabilisants (mimétisme…) dus à l'asymétrie d'information et, par extension, la formation de bulles spéculatives consécutives à ces phénomènes. Spahn précise également que la taxe n'aurait pas d'effets négatifs conséquents sur la liquidité des marchés, propriété importante selon lui, pour la solidité et la stabilité d'un marché.

Enfin, cette analyse critique plusieurs idées reçues en défaveur de la taxe.

À propos de sa faisabilité technique, Spahn estime que l'on peut soit utiliser les systèmes de paiements internationaux soit taxer directement les bureaux d'échange et envisage une structure internationale sur les marchés des changes pouvant jouer un rôle central dans la taxation des flux de devises.

Concernant la liberté de circulation des capitaux, Spahn affirme l'adéquation de la taxe avec le droit international. Il ajoute que son instauration serait beaucoup plus efficace que les politiques monétaires conventionnelles : ces dernières encouragent la spéculation alors qu'une taxe jouerait un rôle de stabilisateur permanent, tout en permettant de disposer de transparence et d'information sur le marché.

Enfin, Spahn démonte l'argument selon lequel la mise en place de la taxe Tobin conduirait à l'évasion des transactions vers des centres offshores ou des produits financiers dérivés. Pour lui, cette évasion sera minime car les coûts qu'elle engendrerait seraient bien plus élevés que ceux relatifs à la taxe Tobin.

Synthèse réalisée par Annabelle Chassagnieux d'après le document de World Economy, Ecology & Development Ass. (WEED). Bertha-von-Suttner-Platz 13. D-53111 Bonn. Germany. Tel.: +49 - (0)228 - 766130Fax: +49 - (0)228 - 696470 E-Mail: weed@weedbonn.org Internet: http://www.weedbonn.org

Vous pouvez aussi dès à présent retrouver la traduction en anglais du document de Spahn à www.wiwi.uni-frankfurt.de/professoren/spahn/tobintax

Les dix mythes autour de la taxe Tobin

par Bogdan Vanden Berghe et Daniel Spoel

Mythe n°1 - La taxe dite Tobin : un emplâtre sur une jambe de bois ?

Ou encore : une taxe de 0,1 ou 0,5 % sur les opérations de change des devises ne peut pas empêcher les crises financières.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons depuis un certain temps sur la variante de Spahn. Le professeur Paul-Bernd Spahn est arrivé à la conclusion simple : pour atteindre deux objectifs - lutter contre la spéculation et collecter des moyens financiers - il faut deux outils différents. C'est pourquoi il a conçu une taxe à double détente et il a brisé le mythe. Pour faire simple : pendant la période normale des transactions, il y a une taxe faible de 0,01 ou 0,02 % sur les opérations de change qui constituera une source de financement permanente. En cas de mouvements financiers inopportuns, grâce à un mécanisme astucieux, le niveau de taxation sera si élevé qu'il sera dissuasif pendant une courte période d'effectuer encore des transactions. De cette façon, le marché sera "refroidi" et les réactions de paniques seront évitées.

Mythe n°2 - Tobin contre Tobin

Ou encore : James Tobin lui-même ne défend plus la taxe Tobin.

L'origine de ce mythe est une interview de James Tobin publiée par Der Spiegel. A la suite des manifestations à lors du sommet du G8 à Gênes, le professeur Tobin prend ses distances avec les mouvements altermondialistes. Mais il ne démolit pas pour autant le fruit de ses pensées. Bien au contraire, il reste un chaud partisan de la taxe pour freiner la spéculation. Mais les montants récoltés grâce à la taxe l'intéressent moins. Et il craint que l'opposition du monde financier international provoque un mouvement d'opposition politique à cette taxe.

Mythe n°3 - Les enterrements scientifiques de la taxe Tobin

Ou encore : les études scientifiques démontrent que la taxe Tobin est irréaliste.



Dès l'Instant où la taxe Tobin est mise à l'agenda politique, une nouvelle demande d'évaluation scientifique est demandée. On l'a vu en Finlande, en France, en Belgique et plus récemment au niveau européen.

Il ne faut pas se leurrer : la tonalité de ces études - et les communiqués qui en résultent - reste toujours négative. Néanmoins cela reste un mythe que ces études permettent de faire une croix définitive sur une taxe du type Tobin. En effet, les premières études n'ont considéré que les propositions initiales de James Tobin ; par la suite on a bien pris en compte des propositions plus récentes. Mais nous prétendons que les travaux de Paul-Bernd Spahn et de Rodney Schmidt n'ont jamais fait l'objet d'un examen complet et attentif dans ces différentes études. On peut donc mieux faire. En particulier on peut se demander pourquoi aucune étude n'a été faite à partir de l'hypothèse qu'une taxe de type Tobin doit effectivement être mise en oeuvre ? Cela pousserait les scientifiques à rechercher des solutions ou à tout le moins cela les amènerait à écouter ce que Paul-Bernd Spahn et de Rodney Schmidt ont comme arguments à fairevaloir pour faire tomber leurs préjugés. Jusqu'à ce jour cela ne s'est jamais produit et on a donc toujours entendu les mêmes arguments pour ou contre. Heureusement, il y a une exception qui confirme la règle : récemment Paul-Bernd Spahn a publié une étude, à la demande du Ministre allemand de la Coopération au Développement, qui est beaucoup plus positive à l'égard d'une taxe du type Tobin. Cet ancien conseiller auprès du Fonds monétaire international (FMI) a-t-il voulu provoquer un point de rupture dans la continuité, pour détruire le mythe ?

Mythe n°4 - La taxe Tobin est politiquement impensable

Ou encore : les politiques sont-ils assez puissants pour imposer une mesure comme une taxe du type Tobin aux marchés financiers ?

James Tobin a peut-être abdiqué au vu de la puissance des milieux financiers internationaux, nous n'avons aucune raison de faire comme lui.

Il y a quelques années, celui qui osait proposer la taxe Tobin comme mesure pour lutter contre la spéculation financière était bon pour la camisole de force. Aujourd'hui, la taxe Tobin se trouve à l'agenda politique de plusieurs pays et le mythe est partiellement détruit. La Belgique a elle-même mis la taxe à l'agenda européen lors de sa présidence de l'Union européenne, la France a voté une loi en faveur de la taxe Tobin, le gouvernement allemand l'a mise à l'étude, Gordon Brown (ce n'est pas n'importe qui) veut obtenir des éclaircissements à son sujet. Ceci ne concerne uniquement que l'Europe. Les Nations Unies, à l'Initiative de Kofi Annan, étudie de nouvelles sources de financement, la taxe Tobin sera certainement prise en considération. Enfin d'importants pays émergents comme le Brésil et l'Inde se sont rangés à l'idée de taxer les opérations de change. Et nous ne parlons pas encore des centaines de représentants parlementaires de par le monde qui se sont prononcés en faveur d'une taxe du type Tobin.

Mythe n°5 - La taxe Tobin n'est pas faisable économiquement

Ou encore : en dépit des promesses et des études, il n'y a pas encore de taxe Tobin et on craint qu'une telle mesure n'effraie les marchés financiers.

C'est un autre mythe. Dans le passé, la Malaisie et le Chili ont pris des mesures qui sont comparables à la taxe Tobin. Les marchés financiers n'ont pas réagi négativement, ils n'ont même pas fait d'allergie à ces mesures. Le FMI a bien fait une crise d'allergie au début, mais lorsqu'il a constaté que ces pays s'en sortaient bien avec leurs mesures de contrôle de mouvements de capitaux, le FMI leur a même délivré des tapes amicales dans le dos en signe d'encouragement.

Mythe n°6 - La taxe dite Tobin : un emplâtre sur une jambe de bois ? Deuxième version

Ou encore : la taxe Tobin n'est pas la solution miracle.

Nous sommes d'accord, mais dans notre tentative de démanteler ce mythe, nous voulons replacer la taxe Tobin dans un cadre plus large. Il faut bien sûr s'atteler à la réforme de l'Architecture financière internationale. Le FMI nous le promet depuis longtemps. Il faut plus de transparence et de surveillance, un renforcement du système financier, et il est important d'y associer le secteur privé. Nous voulons néanmoins mettre en lumière des avantages moins connus d'une taxe du type Tobin. En premier lieu : s'il y a une taxe sur toutes les opérations de change, cela signifie que toutes les opérations sont recensées. La transparence souhaitée par le FMI n'en sera que



plus concrète. En deuxième lieu : la protection contre une forte dévaluation spéculative apportée par la variante Spahn, permet aux Etats de consacrer leurs réserves à d'autres fins que la lutte contre la spéculation.

Mythe n°7 - Tobin, la poule aux oeufs d'or

Ou encore : on croit trop facilement que les ongs et les "activistes" ne s'intéressent qu'aux revenus de la taxe Tobin.

Ce n'est qu'une partie de nos préoccupations, encore que les dernières estimations de rentées de la taxe Tobin se situent aux environs de 50 milliards de dollars - soit autant que ce qui est consacré annuellement à la coopération au développement - ce n'est pas l'objectif premier. Il va de soit que ces revenus doivent aller à la coopération. Entre parenthèses : James Tobin a écrit un article en 1994 à la demande de l'ONU, dans lequel il propose la même chose.

Nous avons aussi pour objectif de lutter contre la spéculation financière. Les crises financières des années 90 ont fait beaucoup de victimes de par le monde. Les dévaluations brutales de monnaies ont entraîné beaucoup de misère et de chômage. De plus, les pays touchés ont dû s'endetter encore plus pour maintenir leurs économies à flot. Ainsi en 1998, l'Indonésie a dû avaler une pilule de 42 milliards de dollars, le tout à rembourser par la population indonésienne.

Mythe n°8 - Tobin ne sait pas distinguer la spéculation

Ou encore : il est impossible de faire la différence entre une opération spéculative et une opération non-spéculative, en conséquence de quoi, la lutte contre la spéculation est impossible.

C'est un mythe récalcitrant et récurrent. La première partie du mythe est fondé, mais pas la seconde. Dans la variante Spahn, il n'est pas nécessaire de faire la différence entre les opérations spéculatives et les opérations non-spéculatives. En période normale, tous payent la très faible taxe ; mais en cas de mouvements intempestifs la hauteur temporaire de la taxe n'est payée que par les spéculateurs qui veulent encore faire des opérations de change. L'élégance de la méthode Spahn est que chacun est prévenu de l'éventuelle mise en place de la taxation forte en cas de dérapage et de fuite rapide de capitaux hors des frontières nationales. Les spéculateurs qui veulent rapidement faire des plus-values ont donc un problème pour atteindre leurs objectifs. Mais les investisseurs qui travaillent à long terme voient leur protection mieux garantie. Pour une taxe très faible de 0,01 %, les commerçants et les investisseurs bénéficient d'un climat financier beaucoup plus stable.

Mythe n°9 - La spéculation financière : cela ne me concerne pas

Ou encore : "La spéculation financière, nous n'avons vraiment rien à voir avec cela. C'est provoqué par quelques grands capitalistes requins, dans les gratte-ciels des grandes institutions et les grandes places financières".

Mais est-ce bien comme cela ? Qui participe finalement à la spéculation financière ? Doit-on se sentir concerné ?

Cela concerne les banques, les fonds de placements, les fonds de pensions, les compagnies d'assurance, ... Pour faire court, cela concerne toutes les institutions auxquelles vous et moi, nous confions nos EUROS, pour leur permettre d'effectuer des prêts, d'acheter des actions et ... de spéculer avec la somme de nos petites ou moins petites économies.

Pas une personne qui sache véritablement quel usage est fait de son argent lorsqu'il est "en sécurité" dans une banque ou une autre institution financière. Une chose est certaine, l'institution spécule avec cet argent pour en tirer un maximum de profit. La population thaï a-t-elle été précipitée dans la misère en 1997, pour pouvoir vous payer des dividendes sur vos Sicav ? Y a-t-il eu des millions de chômeurs en Corée pour vous payer votre pension complémentaire ? Les hauts taux d'intérêt perçus proviennent-ils du démantèlement de la protection sociale en Argentine ?

La spéculation financière peut être désagréablement proche de nous et nous concerner plus que nous le pensons !

Mythe n°10 - Marché compliqué non taxable

Ou encore : le marché des valeurs est tellement complexe et insaisissable qu'il est impossible de taxer toutes les activités.

Ça, c'est le mythe par excellence. Tout ce dont on aurait besoin est un ordinateur et une ligne téléphonique pour faire des opérations de change. C'est pourquoi, il existerait toujours



voies détournées. Malgré la force du mythe, rien n'est plus faux.

S'il est si facile de changer des gros montants en devises grâce à internet et d'autres moyens difficilement contrôlables, pourquoi n'y a-t-il pas plus de détournements lors des transferts ? Pourquoi ne perd-on pas à l'occasion l'une ou l'autre grosse somme ? Pourquoi les transactions sont-elles toujours soldées ?

Parce que personne ne veut prendre le risque que l'autre partie n'honore pas ses engagements. Cela ne se produit pas au travers d'un système décentralisé qui solderait les opérations, bien au contraire, le système est tout-à-fait centralisé pour éviter tous les risques. Dès l'instant où tout passe par ce système centralisé, il est donc très facile d'y installer un ordinateur pour percevoir la taxe du type Tobin. Puisque toutes les transactions doivent passer par là, elles ne peuvent y échapper. Pas plus non plus celles vers ou en provenance de paradis fiscaux. Celui qui joue avec des sommes importantes ne peut pas se permettre de ne pas travailler avec les systèmes de compensation. Le mythe, s'il existe, ne résiste pas à la traçabilité réelle mais tenue secrète. Donc pour éradiquer tous les excès de la spéculation financière, une taxe de type Tobin est insuffisante. Il y a lieu de rendre tout négoce financier, aussi insignifiant soit-il, nominatif, donc 'retraçable'.

Un groupe Tobin au parlement espagnol

Par ATTAC Espagne
Traduction : Delphine Delaencina traductrice bénévole coorditrad@attac.org

Un groupe interparlementaire d'étude et de débat sur la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux vient d'être mis en place au sein du parlement espagnol.

C'est le mercredi 6 février que s'est officiellement créé au sein de la chambre des députés un groupe interparlementaire d'étude et de débat concernant la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux. Les députés qui se sont portés volontaires pour faire partie de ce groupe l'ont fait à titre individuel. Cependant, il est nécessaire de préciser qu'y sont représentés tous les partis politiques siégeant à la chambre des députés, exception faite du Parti Populaire, qui pourtant se trouve actuellement à la tête du gouvernement. En effet, après avoir assisté aux réunions préparatoires, les populistes n'ont pas confirmé leur participation, leur parti étant clairement opposé à la création d'un impôt du type taxe Tobin.

La création d'un tel groupe a été rendue possible grâce aux efforts réalisés par quelques députés isolés, et avec le concours d'Attac-Espagne. C'est en novembre 2001 qu'eurent lieu les premiers contacts entre Juan Saura, un des députés prônant l'instauration de la taxe Tobin et membre du parti Iniciativa-Els Verds (coalition du parti communiste catalan et des écologistes), et les membres de la commission pour la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux d'Attac-Catalogne.

Plus tard, cette même commission a été chargée par Attac-Espagne d'encourager et de favoriser une série d'actions en vue de déboucher sur la formation d'un groupe interparlementaire au sein de la chambre des députés.

Le groupe qui vient de se former a accepté le plan de travail proposé par Attac, qui se concrétisera en une série de sessions mensuelles s'étendant de mars à juillet. Les thèmes abordés seront les suivants : la relation entre éthique, politique et économie, la réforme des structures financières internationales, la taxe Tobin ainsi que les paradis fiscaux. Les députés ont également accepté les rapporteurs désignés par Attac pour développer les thèmes en question. L'objectif que s'est fixé ce groupe pour la durée du mandat parlementaire est d'arriver à la rédaction commune d'une étude portant sur la possibilité d'application de la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux, et qui sera ultérieurement remise aux diverses formations politiques auxquelles appartiennent les membres du groupe.

Le débat portant sur un autre type de mondialisation est donc en train de faire son entrée au sein du Parlement espagnol. A Attac-Espagne, nous espérons que ce débat portera ses fruits et se matérialisera en démarches concrètes afin que soient mises en place les idées que nous défendons. Nous espérons que les députés agiront conformément à ce que doit être leur fonction, c'est-à-dire, selon Ricardo Petrella, non pas se contenter du possible, mais réaliser l'impossible. Nous nous réjouissons que de telles idées commencent à faire leur chemin.

Commission pour la taxe Tobin et l'abolition des paradis fiscaux. ATTAC-Espagne.

Retraites : en finir avec le catastrophisme et les contrevérités

Par Pierre Khalfa

"Retraite, une bombe pour 2003" titre Libération (6mars). Le sous-titre de l'article enfonce le clou en indiquant que "le système actuel ne tient que jusqu'en décembre". Le reste de l'article est à l'avenant. Se côtoient ainsi présentation partielle et tronquée des chiffres et affirmations non démontrées. Alors que le récent rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) a rejeté "l'idée parfois exprimée qu'il sera impossible de financer les retraites ", l'article renoue avec les pires travers d'une présentation apocalyptique de l'avenir des retraites.

Non, le système actuel ne s'effondra pas en décembre prochain. Toutes les études sans exception indiquent qu'aucun déficit n'apparaîtra avant 2010 pour le régime général, et pas avant 2015, voire 2020, pour les régimes complémentaires. Le nombre de retraités va certes augmenter fortement dans les décennies à venir. L'article cite des chiffres issus du rapport Charpin qui indique que l'on passerait de 4 retraités pour 10 actifs en 1995 à 7 retraités pour 10 actifs en 2040. Ce que la présentation de ces chiffres "oublie", c'est que les 10 actifs de 2040 produiront beaucoup plus de richesses que ceux de 1995.

Si l'on prend l'hypothèse d'une croissance modérée de 1,7% par an - elle a été de 2,1% par an entre 1973 et 1996, période de "crise" -, la richesse nationale, le PIB, aura doublé en 2040. Dans le même temps, la part des retraites dans le PIB devrait passer de plus de 12 % actuellement à 18,5 % si l'on veut maintenir le niveau actuel des retraites par rapport aux salaires. Il n'y a pas donc de problème insurmontable a priori. Remarquons que l'hypothèse retenue dans l'article - les retraites représentent 16 % du PIB en 2040 -, revient à accepter, comme vient de le confirmer le COR, une baisse de plus de 20 % de montant des pensions par rapport aux salaires, information que les lecteurs de l'article n'auront pas.

Cette augmentation de 6,5 points de PIB ne doit pas inquiéter : le poids des pensions s'est accru de plus de 7 points entre 1950 et 1995 sans que cela provoque les cataclysmes que certains se plaisaient déjà à prédire à l'époque. Pour couvrir cette évolution, une augmentation de 15 points du taux de cotisation lissée sur 40 ans, soit 0,37 point par an, suffirait. Il est difficile de croire qu'une telle augmentation pourrait mettre toute l'économie à terre. Le COR met d'ailleurs en avant des marges de man¦uvres susceptibles de la faire baisser : les excédents de la branche famille (un point de PIB), le maintien du prélèvement RDS après 2015 (0,3 point de PIB), de possibles économies réalisées sur les dépenses liées au chômage (2 points de PIB en 2000) en cas de baisse de ce dernier.

Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée par les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse de 10 points de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années. Un tel rééquilibrage de la part des salaires a d'ailleurs des effets neutres sur la compétitivité des entreprises s'il est compensé par une baisse des profits financiers qui ont fortement augmenté dans la même période, hypothèse que l'auteur de l'article se refuse même à envisager.

Le comble est atteint avec les retraites des fonctionnaires qui entraîneraient "une explosion des dépenses publiques, rendant quasi impossible l'élaboration du budget". Là, aucun chiffre n'est avancé et pour cause ! le rapport Charpin, pourtant peu suspect de complaisance sur ce point, indique qu'à l'horizon 2040 la part des pensions dans le PIB n'augmenterait que de 1,4 point. On veut nous faire gober la fable de l'explosion des dépenses publiques avec 1,4 point de PIB supplémentaire lissé sur 40 ans (0,035 point par an). La même mauvaise foi est à l'¦uvre en ce qui concerne un éventuel retour aux 37,5 annuités de cotisation pour les salariés du secteur privé. La aussi, aucun chiffre n'est avancé, ce qui n'empêche pas l'auteur de l'article d'écrire qu'une telle mesure "précipiterait la faillite de l'assurance vieillesse et des régimes complémentaires". Le COR a pourtant mis fin à cette fiction en indiquant que son" incidence sur les besoins de financement du système de retraite peut être estimée à 0,3 point de PIB " ce qui est négligeable.

L'objectif de cette présentation angoissante de l'avenir des retraites apparaît dans la conclusion de l'article. Il s'agit de prôner un "passage en force" pour imposer une augmentation de la durée de cotisation aux fonctionnaires. L'auteur de l'article n'est d'ailleurs pas une contradiction près puisqu'il propose de "négocier des contreparties équitables comme l'intégration des primes dans le calcul des retraites", mesure qui aurait pour conséquence d'augmenter le montant des pensions que l'on veut justement diminuer en décalant l'âge de départ à la



retraite. Cette contradiction n'est en fait qu'apparente car, comme il l'avoue naïvement, une telle mesure est un "préalable posé par le MEDEF pour entrer dans une logique de retraite à la carte, applicable à l'ensemble des salariés".

La boucle est ainsi bouclée. A l'augmentation de la durée de cotisation dans le secteur public, correspondrait, sous le vocable de "retraite à la carte", la fin du système par répartition tel qu'il fonctionne actuellement. Pour le patronat qui veut introduire la notion de "neutralité actuarielle", il s'agit de lier le montant de la pension à la durée de vie du retraité pour que, à carrière égale, une retraite prise "librement" à 55 ans "coûte" la même charge qu'une retraite prise tout aussi librement à 70 ans. Plus un salarié partira tôt à la retraite, moins celle-ci serait élevée. Dans cette perspective, le MEDEF veut généraliser le système par points qui existe déjà dans les retraites complémentaires. Chaque année de travail donnerait droit à un capital de points, au salarié de se débrouiller pour en avoir le maximum. Le MEDEF propose aux salariés de prendre leur retraite entre 55 et 70 ans, le montant de leur retraite étant fonction de l'âge et de la durée d'activité. Cela lui permet de s'affranchir allègrement de l'ordonnance de 1982 fixant les conditions d'une retraite à taux plein à 60 ans. En effet, au nom de la "neutralité actuarielle" et de la "retraite à la carte", le MEDEF propose d'augmenter d'un trimestre par an le nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein au nom du fait que l'espérance de vie augmente en moyenne d'un trimestre par an. Ainsi, en 2023, il nous faudrait avoir 65 ans et 45 années de travail pour ne pas voir sa retraite amputéeS de façon "actuariellement neutre" bien sur.

Ainsi, alors que la richesse produite ne cesse d'augmenter, les salariés n'auraient d'autre choix que de travailler de plus en plus longtemps ou de vivre leurs vieux jours avec une retraite croupion. Cette dernière solution est d'autant plus probable qu'actuellement les deux tiers des salariés du privé sont hors emploi (chômage, préretraite) au moment de faire valoir à 60 ans leur droit à la retraite.

Pierre Khalfa

Le G8 cherche à se racheter grâce au 11 septembre

Par Nicola Bullard
Traduction : coorditrad@attac.org

Après « le carnage, la pagaille, le ravage » de Gênes, il était entendu que l ère des « grands sommets » était terminée. Selon l expression d un journal britannique, la réunion annuelle des grandes puissances capitalistes du monde s était révélée un « événement médiatique dispendieux» qui n avait rien produit d autre que «de longues déclarations dans lesquelles la banalité l emporte souvent sur la consistance. »

Le sommet de Gênes fut non seulement dispendieux, ce fut aussi un désastre en termes de relations publiques : 250.000 manifestants dans la rue, un jeune homme abattu par la police, la confirmation par les témoignages que la police italienne avait provoqué et couvert une bonne partie de la violence attribuée au « black bloc ». Dans sa réaction, le G8 s est montré arrogant, distant et désuni. Sa seule réponse a consisté en une déclaration finale conforme à la règle de la banalité qui l emporte sur la consistance

L'insistance du G8 à engager une nouvelle série de rencontres sur le commerce n'a surpris personne, le fond mondial pour le sida avait été annoncé des mois auparavant, l'allègement de la dette fait l'objet de promesses pour la millième fois, et le souhait de « combler le fossé numérique » comme celui de « faire en sorte que la mondialisation sa fasse au bénéfice de tous les citoyens et en particulier au bénéfice des pauvres » étaient devenus des clichés complètement usés. Un ou deux engagements, tels que le « plan Marshall » pour l'Afrique, restaient vagues et ne s'appuyaient sur aucune ressource.

Il ne faut pas s'attendre à ce que le G8 produise une quelconque action politique concertée, ou fasse preuve d'une vision quelconque. En premier lieu, toute décision qui aurait un effet sur les inégalités exigerait que les pays riches abandonnent quelque chose- par exemple leur droit à imposer leur politique économique au reste du monde- et ils ne sont pas prêts à le faire sans combat. En second lieu, ils savent qu'il n'est pas possible de traiter ces problèmes et en même temps de préserver leurs privilèges. Et enfin, ils sont divisés sur ce qu'il convient de faire et le seul terrain d'entente est un ensemble de banalités et de fadaises.

DES FAILLES DANS LE CONSENSUS.

Les divergences politiques entre les responsables ont été particulièrement visibles dans leurs réponses aux manifestations. Alors que le Premier Ministre britannique Tony Blair

traitait les participants de voyous anti-démocratiques, le président français Jacques Chirac remarquait- avant même que Carlo Giuliani soit abattu- que « pour remuer cent mille personnes, il faut bien qu'il y ait un problème dans leurs cours et dans leurs âmes. »

Et quand les responsables du G8 ont quitté Gênes, les divergences se sont faites encore plus importantes, en particulier lorsque les informations sur le raid nocturne des autorités italiennes et les brutalités exercées sur les manifestants qui dormaient dans une école sont parues dans les grands journaux.

Le ministre de Tony Blair pour l'Europe, Peter Hain, a critiqué durement la police italienne, et lorsque les manifestants contusionnés et meurtris sont revenus en désordre à Londres, Paris et Francfort avec des récits de passages à tabac et d'interrogatoires, les médias locaux ont commencé à s'intéresser à la chose.

En France, le Premier Ministre Lionel Jospin s'est empressé de renforcer les liens avec les groupes «anti-mondialisation» et a annoncé qu'il encouragerait une discussion de la taxe Tobin entre les ministres européens des finances. Le Chancellier allemand Helmut Schroeder lui a emboîté le pas, sans aucun doute encouragé en cela par la croissance incroyable du mouvement ATTAC d'Allemagne, dont le nombre de membres est brusquement passé de 400 à 2000 après Gênes.

Et c'est un fait que durant le long été qui a suivi en Europe, il semblait que les médias avaient fini par « recevoir le message ». De nombreux «bons»journaux anglais, américains et européens ont commencé à sortir des articles plus longs et plus bienveillants sur le mouvement « anti-mondialisation ». Certains affirmaient même que le fossé entre les dirigeants du G8 et la population était préoccupant et que le niveau des inégalités dans le monde était trop élevé pour qu'on n'en tienne pas compte.

Le Financial Times- le reflet de la pensée de l'institution libérale - a initié une série d'articles sur les « anti-capitalistes ». L'ironie du sort a fait que le premier article est paru le 11 septembre. On conçoit que la série ait été provisoirement suspendue alors que le monde regardait avec horreur et stupéfaction les attentats de New-York. Elle reprit cependant plusieurs semaines après, avec un message discret mais clair : les questions qui préoccupent les « anti-capitalistes » - la dette, la pauvreté, l'injustice du commerce, la désintégration de l'environnement et du social- sont encore plus importantes maintenant qu'elles ne l'étaient avant le 11 septembre.

PLUS CA CHANGE, PLUS C'EST LA MÊME CHOSE.

Le monde a beaucoup changé depuis le 11 septembre. Pour beaucoup de gens, il est bien pire qu'avant. La récession- dont on a à peine parlé à Gênes et que la déclaration du G8 a éludée- est devenu un fait, que les contrecoups du 11 septembre n'ont fait qu'aiguiser et renforcer. L'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) prévoit qu'une récession pourrait entraîner la perte de 24 millions d'emplois dans le monde. C'est un désastre pour bon nombre de pays en développement, en particulier ceux qui dépendent étroitement des exportations. La guerre d'Afghanistan ne peut qu'apporter des souffrances aux Afghans, et la « guerre totale au terrorisme » pourrait se muer en une guerre mondiale de faible intensité, au nom de laquelle on peut justifier tout et n'importe quoi.

Mais pour le G8, les événements du 11 septembre revêtent les apparences d'un bienfait, puisqu'ils donnent à l'alliance discréditée des élites une nouvelle jeunesse.

Avec la caution morale de la « guerre totale au terrorisme », et l'«Opération Justice Infinie » comme manuel, le G8 est passé de l'état d'officine de bavardages économiques à celui d'alliance militaire à part entière. Les USA, qui, avant le 11 septembre, faisaient de plus en plus figure de paria sur la scène internationale, à la suite de manifestations répétées d'unilatéralisme arrogant, ont repris place dans le siège du pilote, avec le Royaume-Uni comme co-pilote. L'Allemagne, la France et l'Italie ont engagé leur « solidarité sans limite » et leurs troupes, tandis que le Japon - au grand désespoir de son très important mouvement pour la paix - a modifié sa constitution d'après-guerre pour permettre à des troupes japonaises d'être envoyées outre-mer. La Russie se présente comme la grande gagnante : non seulement sa guerre en Tchétchénie s'est vue légitimée comme guerre contre le terrorisme, mais elle peut aussi bénéficier de l'aubaine de pipelines pétroliers stratégiques traversant son territoire. Le Canada, comme toujours, est l'allié fidèle.

La question est alors de savoir quel équilibre ces pays vont trouver entre d'un côté leur engagement international dans la « guerre contre la terreur » et de l'autre la montée de la pression interne en faveur des changements



dans le commerce mondial et dans le système financier, la récession et la montée du chômage, ainsi que la reconnaissance du fait que l'injustice et les inégalités qui ont entraîné les manifestations de Gênes sont aussi la source d'un terrible malaise du Sud.

« LES GRAINES DE LA VIOLENCE LÈVENT DANS LE SOL PAUVRE ».

Dans les jours qui ont suivi les attentats, de nombreux commentateurs ont judicieusement observé que la pauvreté est le terreau du terrorisme et du fondamentalisme (islamique, bien sûr, mais pas chrétien ou hindou) comme s'ils savaient cela depuis longtemps, mais que personne ne s'était jamais soucié de le leur demander.

Il est par trop simpliste de confondre pauvreté et terrorisme. Ce n'est pas seulement absurde (un milliard de personnes qui vivent avec un dollar par jour et combien de terroristes ?) mais c'est surtout réduire les capacités humaines à une simple expression économique : c'est bien là une solution néo-libérale à un problème complexe de l'histoire, de la politique et du social. On imagine bien George W.Bush disant : « il suffit d'amener tous ces gens dans l'économie de marché et le tour est joué ».

Cette simplification est également dangereuse en ce qu'elle nous évite un débat sérieux sur le terrorisme, ce qu'il est et qui le détermine. Cela nous évite de parler de la violence et de l'intolérance, de l'impérialisme et de la liberté, de la culture et des choix personnels, et de ce qui se tient au cour des idées dominantes en Occident sur la modernité et le progrès. Mais si l'on oublie tout cela, et qu'on accepte le postulat tout bête que le monde se compose des bons, des méchants et des pauvres qui pourraient devenir méchants s'ils restent pauvres, on arrive très vite à la conclusion que ce qu'il leur faut, c'est le « développement ». Le développement signifie l'entrée dans le marché et - John Maynard Keynes le savait bien -, l'un des meilleurs remèdes à la récession est la dilatation de la base de la consommation.

Cette stratégie « anti-terroriste » du développement revêtira sans doute la forme familière de l'encadrement libéral mis au point par les USA pendant la guerre froide, qui consistait à assurer la stabilité économique des pays en développement, et, si nécessaire, de soutenir la contre-révolution armée pour éradiquer le communisme. À cette époque, les objectifs « jumeaux et interdépendants » du programme américain d'aide s'appelaient « la menace communiste contre les pays libres.et la pauvreté prépondérante et le défaut de développement. » Il suffit de remplacer le mot « communisme » par « fondamentalisme islamique » pour voir la direction que va prendre dans les prochains mois le discours américain - ou celui du G8- sur le développement.

Nul doute qu'il se présentera sous un vocable recherché : peut-être un « New Deal Mondial ». Mais quel que soit son nom, il est sûr qu'il n'y aura pas de mise au point préalable. Il n'y aura pas de suppression de la dette du type plan Marshall, il n'y aura pas de révision des accords commerciaux injustes, et il n'y aura pas non plus de démocratisation des institutions ou des marchés.

En fait, ce serait sans doute un « New Deal Mondial » qui ne concernerait que les quelques pays « chanceux » qui ont leur importance dans la guerre contre le terrorisme. C'est ce que sous-entendait la Secrétaire au Développement Clare Short quand elle a dit, dans un revirement total par rapport à la promesse faite à Gênes de « libérer » les aides, que le Pakistan aurait accès à une révision et une réduction de la dette selon des conditions réservées d'habitude aux pays les plus pauvres. Selon elle, « cela répondrait à une finalité géopolitique tout en maintenant le Pakistan sur la lancée des impressionnants efforts de réforme qu'il a fait récemment. »

Il est clair que les principaux bénéficiaires des augmentations d'aide (si cela se concrétise) seront les pays qui ont une importance stratégique dans la géopolitique de la « guerre contre le terrorisme » - le Pakistan, l'Inde, les pays émergents d'Asie centrale, l'Iran et, -qui sait ? - un jour, l'Irak. Les bandits du temps de la guerre froide, le Cambodge, la Chine et le Vietnam ont tous été récupérés dans le giron capitaliste, donc là tout est possible.

Quant aux pays d'Afrique, à moins qu'ils ne relancent quelque forme de fondamentalisme islamique, on peut à nouveau les abandonner à leur sort, avec leur fond mondial sans financement de lutte contre le sida, leur plan sans financement de redressement de l'Afrique, et les malheurs accumulés par la guerre froide et les siècles de colonialisme.

Il est également difficile d'imaginer qu'on puisse assister à un changement important venant modifier la rhétorique globalisante selon laquelle «une économies ouverte, c'est une société



ouverte ».Témoin cet appel héroïque de Martin Wolf dans le Financial Times :

« Les maux des pauvres du monde entier proviennent non pas de trop de globalisation, mais de trop peu. Continuer à les marginaliser ne peut que perpétuer leur sentiment d'abandon et d'injustice. Mais l'extraordinaire élan de coopération internationale engendré par les atrocités du mois dernier représente peut-être une lueur d'espoir. Il a créé de nouvelles opportunités de renforcer les liens tant économiques que diplomatiques. La dernière occasion en date se situait après la seconde guerre mondiale, quand les USA exercèrent une domination économique éclairée qui jeta les bases d'une prospérité et d'une stabilité durables en Europe et au Japon. Depuis, beaucoup de choses ont changé dans le monde. Mais il y a là, malgré tout, une occasion à saisir. »(« La garde aux frontières du territoire », 17 septembre 2001).

D'ici le prochain sommet, le G8 a devant lui une croisade « morale » à mener. Il est aussi incité à réaliser de sérieuses incursions dans le champ des inégalités et des injustices qui alimentent une bonne partie des sentiments anti-occidentaux. C'est ironiquement ce qui peut donner un peu d'élan aux promesses creuses de la déclaration du G8.

Ce qui incombe maintenant aux centaines de milliers de personnes qui étaient à Gênes, qui iront à Porto Alegre, et aux millions qui par le monde font partie du même mouvement, c'est de maintenir la pression sur l'élite politique et ses institutions. Nous ne devons pas nous laisser intimider ni réduire au silence par les tentatives de diviser le monde en bons et en méchants et de nous assimiler aux « terroristes ». L'espace politique entre ces deux pôles est immense et vide. Il nous faut le remplir en exigeant la justice et en affirmant haut et fort que la sécurité et la stabilité politique ne peuvent pas se gagner par la guerre contre le terrorisme, mais par la guerre contre l'injustice.

Nicola Bullard travaille pour Focus on the Global South.
Focus on the Global South (FOCUS) c/o CUSRI, Chulalongkorn University Bangkok 10330 THAILAND Tel: 662 218 7363/7364/7365/7383 Fax: 662 255 9976 E-mail: N.Bullard@focusweb.org Web Page http://www.focusweb.org